

S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY

Liste des délibérations Séance du Mardi 4 Juin 2024

Date de la convocation 31 Mai 2024 Date d'affichage 05/06/2024	L'an deux mil vingt-quatre le quatre Juin à 18 heures, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA CHAPELLE AUX POTS sous la présidence de Madame GRUET Paulette, Présidente.
Nombres de membres En exercice : 4 Présents : 3	- Présents : Mme GRUET Paulette, Présidente, Mme DESPREZ Anne (suppléante de M. MAGNOUX Alain), M. LANGLOIS Frédéric - Absent(s) M. MAGNOUX Alain, M. MARQUIS Alexandre - Le quorum étant atteint A été nommé(e) secrétaire M. LANGLOIS Frédéric

ORDRE DU JOUR

- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise
- Subventions aux écoles
- Subventions pour sorties scolaires de fin d'année
- Ouverture d'un Accueil Collectif de Mineurs en Juillet 2024
- Création de postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité
- Créances éteintes
- Remboursement des sorties du Théâtre du Beauvaisis

- **Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise** (réf : 2024_D07)

Il s'agit d'une demande de subvention pour la préscolarisation en zone rurale afin d'aider au fonctionnement des classes maternelles.

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

- **Objet : Subventions aux écoles** (réf : 2024_D08)

Il s'agit de l'attribution des subventions annuelles aux Coopératives Scolaires.

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

- **Objet : Subvention pour sorties scolaires de fin d'année** (réf : 2024_D09)

Le SIRS participe à hauteur d'un tiers aux frais de sorties scolaires de fin d'année 2023-2024.

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

- **Objet : Ouverture d'un Accueil Collectif de Mineurs en Juillet 2024** (réf : 2024_D10)

Sans objet

S.I.R.S. LA CHAPELLE AUX POTS / HODENC EN BRAY

- Objet : Création d'un poste non permanent pour un accroissement temporaire d'activité (vacances de juillet) (réf : 2024_D11)

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

- Objet : Créances éteintes (réf : 2024_D12)

Des titres pour un montant total de 301,82 € ont été admis en créances éteintes car ils font l'objet d'un surendettement et d'un effacement des dettes par la Commission de Surendettement de l'Oise rendu le 14/01/2024.

A la majorité (pour : 2 contre : 1 abstentions : 0)

- Objet : Remboursement des sorties du Théâtre du Beauvaisis (réf : 2024_D13)

Le SIRS participe pour moitié aux sorties au Théâtre du Beauvaisis.

A l'unanimité (pour : 3 contre : 0 abstentions : 0)

Pour copie conforme, en marie, la 5 Juin 2024
La Présidente, Paulette GRUET.

